

à faire respecter la loi ont su réduire au minimum le nombre de meurtres et de crimes graves en interdisant, entre autres, le port d'armes. Parmi ses nombreuses tâches, la Police montée assurait le service postal entre les camps des mineurs, ce qui obligeait les patrouilles à parcourir quelque 64,000 milles de plus par année, en canot, en bateau et en traîneau à chiens, dans le Nord.

Le peuplement de l'Ouest s'accéléra après la guerre des Boers, dans laquelle un grand nombre de membres de la Police montée se distinguèrent dans les rangs des régiments canadiens, lorsque quelque 300,000 colons vinrent s'établir dans les plaines de l'Ouest. Le champ d'action des quatre-vingt-quatre détachements s'étendait alors de la frontière américaine jusqu'à l'océan Arctique et de la baie d'Hudson jusqu'à la frontière de l'Alaska.

La Police montée accéda à la renommée mondiale lorsqu'un de ses détachements défila à Londres à l'occasion du jubilé de la reine Victoria. En 1904, le roi Édouard VII récompensa la Police montée des services qu'elle avait rendus en ajoutant à son titre le qualificatif "royale". L'année suivante, les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta furent créées pour former, avec le Manitoba, les trois provinces des Prairies. Pendant les dix années qui suivirent, les agents de la Police montée continuèrent de remplir leur mission de justice et d'humanité, parcourant des milliers de milles à cheval, en traîneau à chiens, en canot et en bateau. La Première Guerre mondiale réduisit l'effectif de la Gendarmerie car plusieurs de ses membres s'enrôlèrent dans les Forces armées du Canada et de la Grande-Bretagne. Ce n'est qu'en 1918, en effet que le gouvernement autorisa la Gendarmerie à dépêcher deux escadrons en France et en Sibérie. Après l'armistice, l'effectif fut porté à 1,200.

Adoption du nom actuel

En 1920, la Police montée prit le nom de Gendarmerie royale du Canada et sa juridiction fut étendue à tout le Canada. C'est ainsi que s'amorça l'ère moderne de son activité par voies terrestre, maritime et aérienne sur une superficie aussi vaste que celle de l'Europe. Des expéditions mémorables, en 1924, poussèrent très avant dans les régions arctiques. En 1928, la goélette *Saint-Roch* de la GRC entreprit d'assurer le ravitaillement et de patrouiller les eaux septentrionales. En 1931-1932, la Gendarmerie assumait les fonctions de police provinciale en Saskatchewan, en Alberta et au Manitoba et dans les trois provinces de l'Atlantique (le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard) et elle absorba en son sein le Service de prévention du ministère du Revenu national.

La Division de la marine vit le jour en 1932; elle joua un rôle important avant le dernier conflit mondial en réprimant la contrebande qui faisait perdre au Trésor fédéral des millions de dollars. Pendant la guerre, 209 agents et officiers et 33 navires et embarcations furent versés à la Marine royale canadienne où ils participèrent à la surveillance le long des côtes et en mer. Ils occupèrent des positions clés comme en témoigne le taux des pertes en vies humaines (41 p. cent de l'effectif). En 1942, le *Saint-Roch* fut le premier navire à traverser le Passage du Nord-Ouest d'ouest en est. En complétant son voyage de retour en 1944, il devint le premier navire à franchir le Passage dans les deux sens.